Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 013-211301197-20261001-D10VII2026_DM2-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
COMMUNE DE CARNOUX-EN-PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er octobre 2026

Nombre de membres : 29
Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres absents excusés avec procuration : 3
Membres absents excusés sans procuration : 0

Le premier octobre deux mille vingt-six, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Carnoux-en-Provence, dans la salle du conseil municipal, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du vingt-cinq septembre deux mille vingt-six.

Membres présents :
Mesdames et Messieurs BOULAND, PARIAUD, SEGARRA, GERMANN, GRUSSENMEYER, HOVANESSIAN, RIBES, DE BRABANDERE, MONNET, LUNARDELLI, PAQUIS, MARCEL, DOMINGUES, BONIS, LAGANA, MORDENTI, ANDREANI, MYCAT, RICARD, GARCIA, BERNELIN, ROUX, JOUFFREY, SAUVAN, M-A RICARD, VINCENT

Membres absents excusés ayant donné procuration :
M. COLIN à M. GERMANN, M. RAFFETTO à Mme GRUSSENMEYER, Mme PRESSOIR à M. PARIAUD.

Secrétaire de séance : Mme MORDENTI

DELIBERATION N° 10-VII-2026
FINANCES
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL 2026

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de modifier les prévisions de recettes et de dépenses du budget principal, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement afin de tenir compte d'éléments non connus au moment de l'adoption du budget primitif (BP) le 30 avril 2026.

Tout d'abord, en section de fonctionnement, il s'agit d'une part :

- En recettes : d'ajuster, à l'article 732221, le montant notifié à percevoir du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC), évalué avec prudence lors de l'élaboration du BP 2026. De plus, à l'article 75888 « Autres produits divers de gestion », il convient d'augmenter les prévisions pour tenir compte d'un remboursement à venir d'un organisme d'assurance au titre du sinistre causé par un tiers sur le panneau d'affichage extérieur de la Médiathèque en juillet 2025.

- En dépenses : compte tenu de la notification auprès de la collectivité du montant à percevoir en recettes au titre du FPIC, il convient de réaliser également l'ajustement en dépenses à l'article 7392221, désormais que le montant est connu.
 Il convient également d'abonder le chapitre 011 « Charges à caractère général » à concurrence de 96 000 euros et le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » à concurrence de 22 600 euros.

Concernant la section d'investissement, il s'agit d'autre part de :

- Rectifier le choix de l'opération concernée par les travaux de remise en état du parc Jean Chaland. Lors du vote du BP, lesdits travaux ont été inscrits à l'opération 200647 « Centre-Ville » alors qu'ils auraient dû être inscrits à l'opération 200513 « Espaces verts ». Dès lors, il convient de diminuer l'opération 200647 (- 120 000 euros) pour abonder l'opération 200513.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 013-211301197-20261001-D10VII2026_DM2-BF

- Il convient également d'abonder les opérations suivantes :
- 200506 « Bâtiments scolaires » : + 34 500 euros ;
- 200509 « Salles et terrains de sport » : + 37 800 euros ;
- 200513 « Espaces verts » : + 125 000 euros ;
- 200515 « Equipements divers » : + 6000 euros ;
- 200529 « Travaux divers bâtiments » : + 11 000 euros ;
- 200540 « Médiathèque » : + 13 300 euros ;
- 200543 « Centre équestre » : + 40 000 euros ;
- 200546 « Services techniques » : + 16 500 euros
- 201750 « Crèche » : + 40 000 euros.

FONCTIONNEMENT						
RECETTES						
Chapitre	**Libellé**	**Article**	**Libellé**	**BP 2026 + DM**	**Impact de la DM n° 2**	**Nouveau montant**
73	Impôts et taxes	732221	Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.	10 000,00	27 708,00	37 708,00
75	Autres produits de gestion courante	75888	Autres produits divers de gestion courante	500,00	4 000,00	4 500,00
DEPENSES						
Chapitre	**Libellé**	**Article**	**Libellé**	**BP 2026 + DM**	**Impact de la DM n° 2**	**Nouveau montant**
011	Charges à caractère général	60611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	40 000,00	20 000,00	60 000,00
011	Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	41 220,00	12 000,00	53 220,00
011	Charges à caractère général	61358	Autres locations mobilières	18 000,00	6 000,00	24 000,00
011	Charges à caractère général	615232	Entretien et réparations sur réseaux	10 000,00	2 500,00	12 500,00
011	Charges à caractère général	61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	6 000,00	4 000,00	10 000,00
011	Charges à caractère général	61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	16 500,00	5 000,00	21 500,00
011	Charges à caractère général	6156	Maintenance	84 000,00	2 000,00	86 000,00
011	Charges à caractère général	6188	Autres frais divers	0,00	2 000,00	2 000,00
011	Charges à caractère général	6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	2 500,00	7 500,00
011	Charges à caractère général	6234	Réceptions	38 300,00	5 500,00	43 800,00
011	Charges à caractère général	6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	46 440,00	10 000,00	56 440,00
011	Charges à caractère général	6262	Frais de télécommunications	42 340,00	11 000,00	53 340,00
011	Charges à caractère général	627	Services bancaires et assimilés	1 370,00	1 000,00	2 370,00
011	Charges à caractère général	6281	Concours divers (cotisations...)	6 000,00	400,00	6 400,00

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 013-211301197-20261001-D10VII2026_DM2-BF

011	Charges à caractère général	**6282**	Frais de gardiennage	[illegible]	[illegible]	[illegible]
011	Charges à caractère général	**6283**	Frais de nettoyage des locaux	3 800,00	8 000,00	11 800,00
65	Autres charges de gestion courante	**65748**	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	150 000,00	6 700,00	156 700,00
65	Autres charges de gestion courante	**65818**	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	71 500,00	-900,00	70 600,00
65	Autres charges de gestion courante	**65888**	Autres charges diverses de gestion courante	300 530,00	15 500,00	316 030,00
014	Atténuation de produits	**7392221**	Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.	42 000,00	-940,00	41 060,00
023	Virement à la section d'investissement			6 730 129,83	-84 652,00	6 645 477,83
INVESTISSEMENT						
RECETTES						
Chapitre	**Libellé**	**Article**	**Libellé**	**BP 2026 + DM**	**Impact de la DM n° 2**	**Nouveau montant**
021	Virement à la section de fonctionnement			6 730 129,83	-84 652,00	6 645 477,83
DEPENSES						
Chapitre	**Libellé**	**Article**	**Libellé**	**BP 2026 + DM**	**Impact de la DM n° 2**	**Nouveau montant**
200506	Bâtiments scolaires	**21312**	Constructions bâtiments scolaires	196 559,87	34 500,00	231 059,87
200509	Salles et terrains de sport	**21314**	Constructions bâtiments culturels et sportifs	112 200,00	37 800,00	150 000,00
		21351	Install générales .. des constructions - Bâtiments publics			
200513	Espaces verts	**2312**	Agencements et aménagements de terrains (en cours)	55 000,00	125 000,00	180 000,00
		2128	Autres agencements et aménagements			
200515	Equipements divers	**2152**	Installations de voirie	14 327,19	6 000,00	20 327,19
		2188	Autres immobilisations corporelles			
200529	Travaux divers bâtiments	**21351**	Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	22 078,68	11 000,00	33 078,68
200540	Médiathèque	**21314**	Constructions bâtiments culturels et sportifs	118 700,00	13 300,00	132 000,00
200543	Centre équestre	**21314**	Constructions bâtiments culturels et sportifs	177 000,00	40 000,00	217 000,00
200546	Services technique	**21351**	Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	33 483,26	16 500,00	49 983,26

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 013-211301197-20261001-D10VII2026_DM2-BF

200547	Centre-ville	**2312**	Agencements et aménagements de terrains (en cours)	190 929,85	-120 000,00	70 929,85
201750	Crèche	**2313**	Constructions (en cours)	160 000,00	40 000,00	200 000,00

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU l'avis favorable de la commission « Finances » du 28 septembre 2026,

CONSIDERANT qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur les décisions modificatives du budget principal,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **MODIFIE** les crédits du budget principal 2026 conformément à la maquette budgétaire annexée à la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique et financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité (26 voix)

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Nicolas BOULAND

